

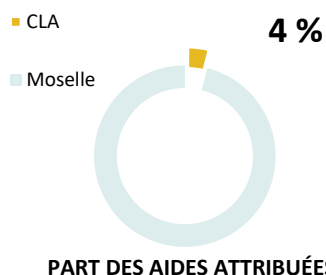
FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES BILAN 2024

MISSION LOCALE DU SUD MOSELLAN

Données relatives aux aides attribuées au titre du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes, sur le territoire couvert par le Comité Local d'Attribution (CLA) de Sarrebourg, géré par la Mission Locale de Sud Mosellan.

CHIFFRES CLÉS :

28
Jeunes aidés



PART DES AIDES ATTRIBUÉES

Moselle
590
Jeunes aidées

- 42 % traitées en commission
- 36 % en délégation
- 22 % en urgence

33 Demandes déposées
88 % d'aides attribuées (29)

Total des aides accordées =

6 393 €

Moyenne d'une aide par jeune = **228 €**

843 Demandes déposées
92 % d'aides attribuées (778)

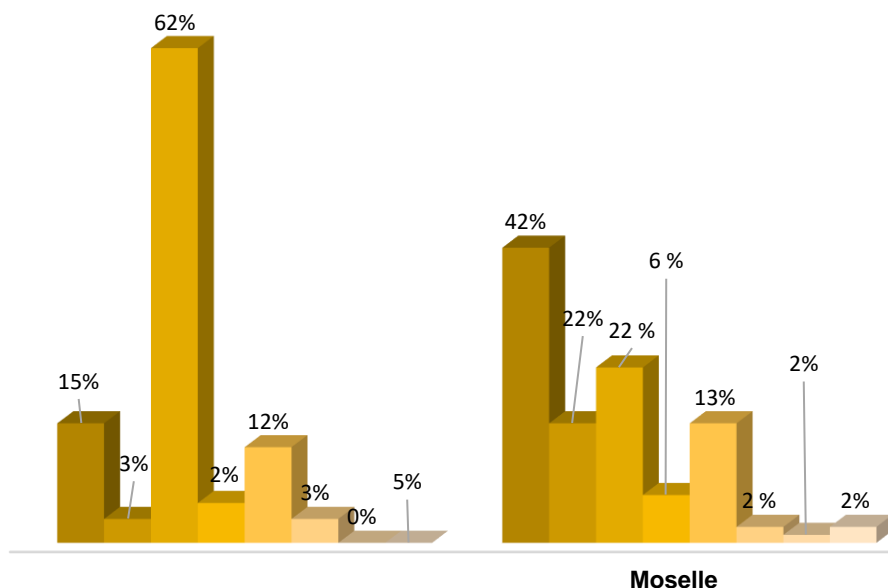
Total des aides accordées =

136 787 €

Moyenne d'une aide par jeune = **232 €**

FINALITÉ DES AIDES :

- Alimentaire
- Transport
- Permis
- Assurance voiture
- Entrée en formation
- Hygiène Santé
- Vêtements Chaussures
- Autres (logement, ARE, ouverture compte bancaire)



PROFILS DES JEUNES AIDÉS :

Moselle

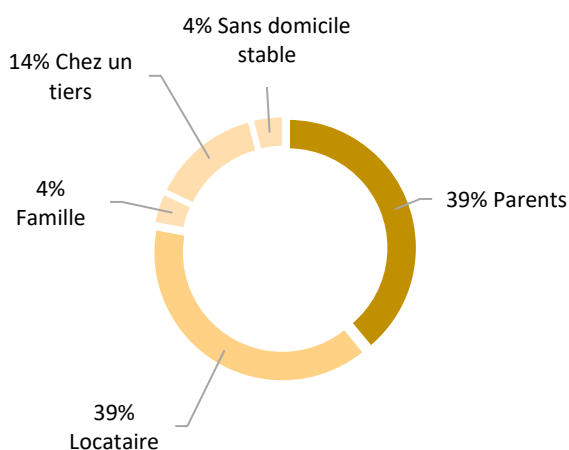


+ De 22 ans : 21 %
 Entre 20 et 22 ans : 54 %
 - De 20 ans : 25 %

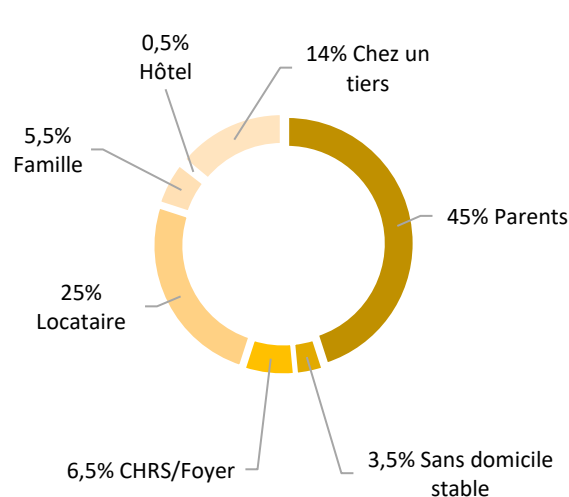


+ De 22 ans : 30 %
 Entre 20 et 22 ans : 45 %
 - De 20 ans : 25 %

Conditions de logement :



Conditions de logement :



Niveau scolaire :

		Moselle
Niveau III, II, I (enseignement supérieur)	4 %	5 %
Niveau IV (baccalauréat)	36 %	38 %
Niveau V général (arrêt classe de 2 ^{nde} ou 1 ^{ère})	18 %	12 %
Niveau V technique (CAP/BEP)	18 %	23 %
Niveau V bis général (arrêt classe de 3 ^{ème})	3 %	7 %
Niveau V bis technique (abandon 1 ^{ère} année CAP/BEP)	18 %	8 %
Niveau VI (abandon avant la 3 ^{ème})	3 %	7 %

LISTE DES COMMUNES :

Liste des communes de résidence des jeunes aidés au titre du FDAJ 2024 :

LISTE DES COMMUNES	Nombre de dossiers déposés	Nombre de bénéficiaires	Nombre de dossiers acceptés	Montants attribués
TOTAUX	33	28	29	6 393,61 €
BENESTROFF	2	1	1	250,00 €
DABO	1	1	1	250,00 €
DIEUZE	2	2	2	500,00 €
FENETRANGE	1		1	250,00 €
HONSKIRCH	2	1	2	453,80 €
LENING	1	1	1	390,31 €
MITTELBRONN	1	1	1	250,00 €
MOUSSEY	3	2	2	475,00 €
NEBING	2	1	1	172,00 €
PHALSBOURG	2	2	2	350,00 €
RECHICOURT-LE-CHATEAU	1	1	1	230,00 €
SARREBOURG	11	10	10	2 072,50 €
SCHNECKENBUSH	1	1	1	250,00 €

Communes ou CCAS ayant contribué au FDAJ 2024 :

SARREBOURG	2 500,00 €
PHALSBOURG	1 000,00 €

ACTIONS COLLECTIVES :

En 2024, **1 action collective** menée par la Mission Locale a bénéficié du soutien du FDAJ pour un montant de **4 200 €**.

L'action a permis de lever les freins à la **mobilité des jeunes** en les formant à des compétences de bases et transverses afin de les préparer au mieux et les présenter à l'examen du code de la route et du permis de conduire, tout en travaillant à la **construction de leur projet professionnel**.